

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 5 avril 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1, 2, 3 et 4 avril 2019

2019 DLH 39 Subvention accordée à ELOGIE SIEMP pour l'installation de panneaux solaires thermiques dans le cadre du budget participatif sur deux toitures de son parc de logements sociaux situées dans les 19^e et 20^e arrondissements.

Mme Célia BLAUEL, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu le projet de délibération en date du 19 mars 2019, par lequel la Maire de Paris lui propose d'approuver la participation de la Ville de Paris au financement de l'installation de panneaux solaires thermiques par ELOGIE- SIEMP 142-144, rue des Pyrénées (20^e) et 169-175, boulevard Sérurier (19^e) ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement en date du 19 mars 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement en date du 19 mars 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme. Célia BLAUEL, au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la participation de la Ville de Paris au financement de l'installation de panneaux solaires thermiques par ELOGIE- SIEMP 142-144, rue des Pyrénées (20^e) et 169-175, boulevard Sérurier (19^e).

Article 2 : Pour ce programme, ELOGIE-SIEMP bénéficiera d'une subvention municipale d'un montant maximum de 310 645 euros ; cette dépense sera imputée au budget d'investissement de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO